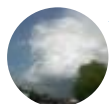


La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytosanitaires sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.



METEO

Il n'est rien tombé cette semaine. La météo sèche a permis d'avancer dans les chantiers de semis et de récolte. Un vent chaud du Sud pourrait nous amener de la pluie pour le milieu de semaine. Un week-end calme semble se profiler.

[Sencrop à l'essai](#)



[Pluie et températures](#)



[Prévisions saisonnières](#)





COLZA

Stades et état des cultures

Les colzas sont très majoritairement rougissants.

Colza sans et avec féverole. Les plantes associées commencent à passer au-dessus des colzas



Colza avec féverole -



Grosses altises et Charançons du bourgeon terminal

Le vol de charançon a commencé depuis ce week-end avec guère plus de 10 individus par cuvette.

Aucune ponte observée pour l'instant.

Les traitements pourront débuter dès que les conditions météo seront moins venteuses, aux alentours du week-end prochain.

Dans cette parcelle, 50 CBT capturés dans la cuvette surélevée



Les larves d'altise sont maintenant visibles dans toutes les parcelles. Les premiers Berlèse révèlent des infestations de 0.5 à 6 larves par plantes (parcelles qui ont déjà reçu des insecticides).

Vous pourrez vérifier dans vos parcelles si présence de larves de grosses altises :

- **Soit en cherchant les galeries et boursouflures sur les pétioles des feuilles des pieds de colzas (voir photo ci-dessous). Difficile de définir un seuil de traitement avec ces comptages.**

Galeries de larves de grosse altise dans les pétioles des feuilles



- Soit en réalisant un Berlèse. On considère qu'il y a un risque lorsqu'il y a plus de 5 larves par plante

Comment procéder ?

- couper 5 pieds de colzas au ras du sol sans la racine, conserver tous les pétioles des feuilles
- enlever la partie verte des feuilles pour ne laisser que les tiges
- séparer chaque feuille du pied
- disposer les plantes sur une grille posée sur un récipient sans liquide
- laisser sécher à environ 18-20°C pendant 8-10 jours.
- Vider le contenu de la cuvette sur une feuille blanche
- Compter à la loupe les larves, elles sont minuscules lorsqu'elles sont sèches (0.5 à 2 mm)



Conseil

Quelle stratégie insecticide pour les jours à venir ?

La pression larvaire de grosses altises est importante, déjà plus de 5 larves par plantes sur une parcelle du réseau. Pour rappel, l'an dernier, il a fallu attendre la mi-novembre pour trouver une parcelle avec plus de 5 larves par plante.

La stratégie sécuritaire consiste donc à traiter prochainement (aux alentours du 24/10) tous les colzas, petits ou gros, afin de tuer charançons, grosses altises et premières larves de grosses altises (les plus nuisibles).

La spécialité **BORAVI WG** est à privilégier pour le traitement insecticide à venir. Sa matière active, le phosmet, permet d'être encore efficace contre des grosses altises résistantes aux pyréthriinoïdes. La résistance des charançons est pour l'instant modérée.

Vous avez droit à 2 passages de **BORAVI WG** par campagne :

- Un passage dans les 15 jours qui viennent
- Un passage vers la mi-novembre en fonction des résultats des Berlèse. Mais attention à cette date les conditions de passage sont parfois compliquées et les températures peu favorables à l'efficacité du produit !
- Les passages au printemps sont plutôt inutiles (grosses larves qui ne peuvent plus être détruites par l'insecticide) et difficilement positionnables (météo compliquée et fraîche).
- L'efficacité sur méligèthes est médiocre donc ne pas positionner ce produit au printemps

Pour celles et ceux qui ont déjà « brûlé une cartouche » de Boravi sur les 2 autorisées, le prochain traitement contre les charançons pourra être fait avec des spécialités à base de lambda cyhalothrine ([Lambdastar](#), [Karate Zeon](#), [SPARK...](#)). Le second passage de [BORAVI WG](#) sera à réserver pour la mi-novembre après réalisation de Berlèse.

Stratégie et insecticides

Raisonnement des interventions à venir et stratégies possibles

	Au moment du pic de vol charançon, environ 25/10	Vers la mi-novembre après avoir évalué le nombre de larves de grosses altises par plante (réalisation de Berlèse)
Le colza n'a toujours pas été traité avec BORAVI.	Impasse possible si moins de 5 larves par plante, si le colza est bien développé ou si vous ne souhaitez pas faire d'insecticide sur votre gros colza.	Faire un Berlèse et impasse si moins de 5 larves par plante. Ou BORAVI WG 1.5 kg/ha + Neutral 0.05 % Si plus de 5 larves par plante
	Si vous ne connaissez pas l'infestation larvaire, prévoir par sécurité une pyréthri-noïde classique et pas chère type Lambda-Cyhalothrine Ou BORAVI WG 1.5 kg/ha + Neutral 0.05 % Si plus de 5 larves par plante	Faire un Berlèse et impasse si moins de 5 larves par plante. Ou BORAVI WG 1.5 kg/ha + Neutral 0.05 % Si plus de 5 larves par plante
Le colza a déjà eu un passage de BORAVI car la pression altise était forte.	Pyréthri-noïde classique et pas chère type Lambda-Cyhalothrine	BORAVI WG 1.5 kg/ha + Neutral 0.05 % en systématique

Conseil d'utilisation des insecticides

- **Boravi WG** est une spécialité insecticide toxique pour l'utilisateur et l'environnement.



Interdiction de mélanger avec tout autre produit phytosanitaire. ZNT Riverain = 20 m

Pour avoir de bonnes efficacités, à utiliser avec au minimum 150 – 200 litres d'eau / ha.

Acidifier la bouillie avec des produits du type Neutral Optima, Starmax.

Il est important **d'acidifier** la bouillie car le **phosmet** est rapidement dégradé par hydrolyse et la vitesse de cette réaction varie selon le pH du milieu (demi-vie = 7,5 j à pH 5; 9,4 h à pH 7 et 5,5 min à pH 9).

Incorporer en premier l'acidifiant dans la cuve, ensuite l'insecticide.

Organo-phosphoré													
BORAVI WG	Phosmet 50 %				1,5 kg	1,5 kg			1,5 kg	Huile	Mouillant	Sel	
	WG	BBCH 59	48	20	2 applications maximum par campagne. Délais de 7 jours entre 2 applications. Dose conseillée firme : 1 kg/ha sur altises d'hiver (adultes) et CBT (adultes) ; 1,5 kg/ha sur larves d'altises. Ajouter un acidifiant sans AMM afin d'obtenir une bouillie entre 5 et 6 de pH afin de limiter la dégradation du Phosmet. DVP : 20 m. ZNT Riverain : 20 m.						25,5 €/ha 17 €/ha pour 1 kg		
										H301, H370			
NEUTRAL OPTIMA ACIFIA	280 g/l Acide phosphorique				0,05 %	0,05 %	0,05 %						
												- 0,5 l/ha max pour 1000 l de bouillie. - Diminution du pH des bouillies.	

Pour toutes les interventions insecticides, **laissez des témoins non traités !**

DESHERBAGE

Les désherbages de post levée sont à programmer avant les prochaines pluies.

Sur sanve, capselle ou chardon marie, les premières applications de **CALLISTO** 0.1 à 0.15 L/ha pourront être réalisées dès que possible. Seconde application à faire 15 jours après.

Les spécialités **KERB** ou **IELO** pourront être positionnées très prochainement juste avant une pluie.

- Voir les spectres des herbicides de postlevée : <https://www.terresinovia.fr/-/les-solutions-de-postlevee-sur-colza>
- Voir les solutions sur adventices difficiles : <https://www.terresinovia.fr/-/gestion-des-adventices-difficiles-en-colza-ammi-majus-gaillet-gratteron-chardon-marie-bleuet-erodium>

Conseil



Certaines parcelles n'ont toujours pas été désherbées et les petits colzas sont souvent fortement défoliés par les grosses altises. Un désherbage peut être envisagé si vous décidez de conserver la parcelle jusqu'au printemps. Et vous déciderez à ce moment si le colza peut être conservé.

Ne pas désherber avec Mozzar ou Ielo si remplacement de la culture au printemps par du soja.

Afin de limiter les passages sur les colzas non désherbés, des associations peuvent être envisagées :

- Passer en une fois pour faire graminées et dicot : **KERB 1.8 + MOZZAR 0.35**
- Il reste beaucoup de repousses d'orge : **KERB 1.8 + centurion 240 0.35 + MOZZAR 0.35+ Huile 1%**
- Pour limiter les passages en présence de sanves, chardons marie, graminées et autres dicots : **passer 2 fois avec MOZZAR 0.25 + CALLISTO 0.1 puis KERB 1.8 + CALLISTO 0.1**
- Vous ne souhaitez pas désherber votre colza à l'automne ? Dans ce cas attendre le printemps pour désherber avec un **LONTREL**



Stade et état des cultures

Les semis de début octobre ont eu une feuille.
Les semis postérieurs au 08/10 ne sont pas levés.

Chevignon semé 30/09

Blé semé autour du maïs

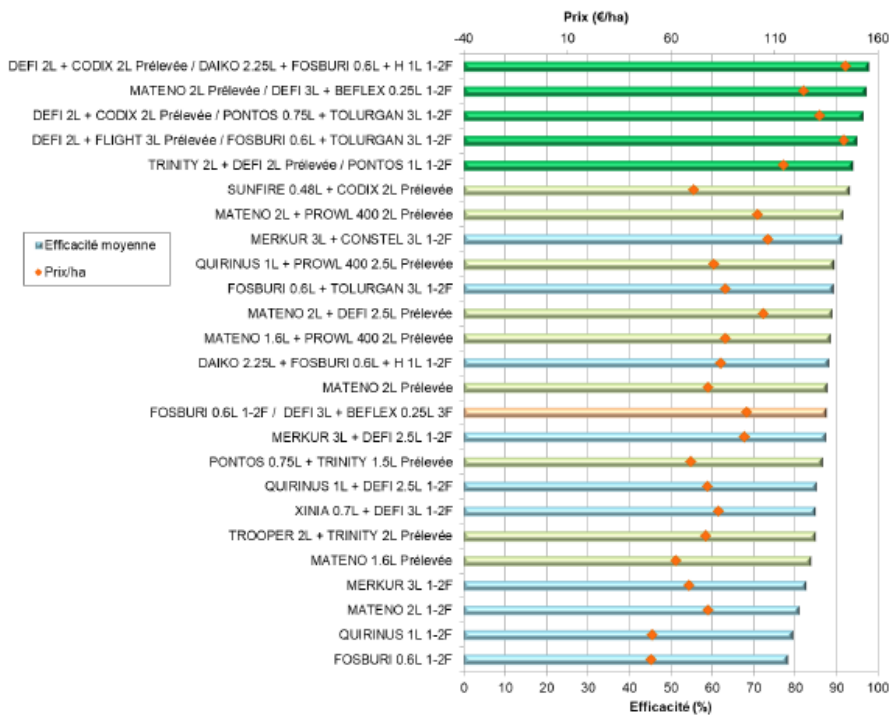


Désherbage blé

La pluie semble revenir cette semaine, positionner les herbicides racinaires de préférence avant la pluie.

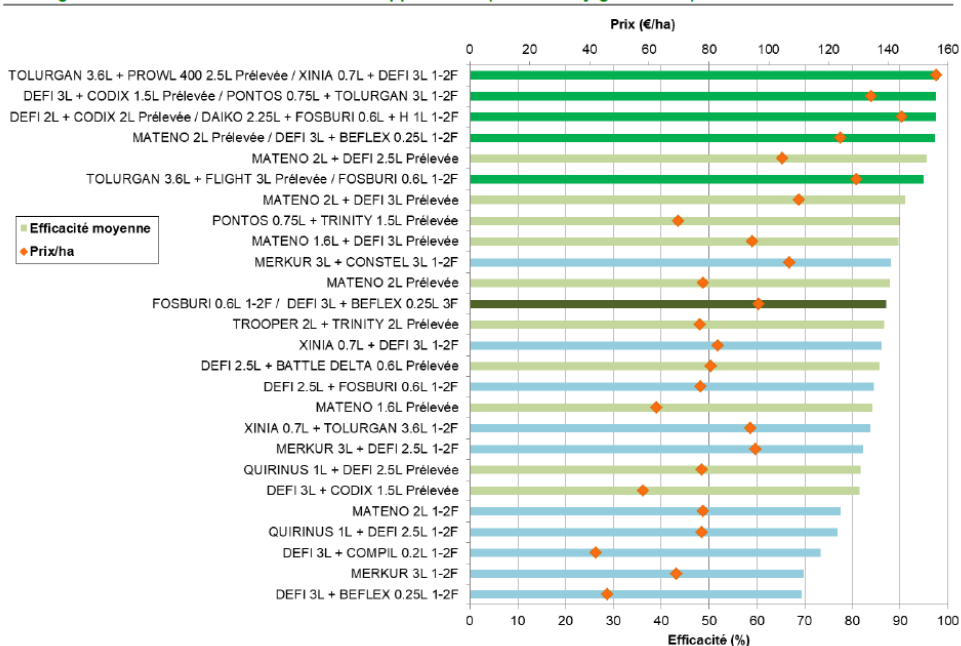
Voir graphique Arvalis sur comparaison efficacité / coût des programmes sur **vulpin**

Figure 13 : comparaisons efficacité / coût des modalités mises en place dans les essais vulpin (2019-2020).



Voir graphique Arvalis sur comparaison efficacité / coût des programmes sur **Raygrass**

Figure 12 : Relation efficacité - coût des applications (4 essais ray-grass 2020)



! Attention l'utilisation des produits à base de prosulfocarbe est réglementée. Vous pouvez visualiser sur ce site, <https://cartoklik.syngenta.fr/quali-cible/#/carte>, si votre parcelle est proche d'une culture non cible.

Sur les derniers semis, une application de prélevée pourra être envisagée avant la pluie sur les parcelles à problèmes graminées.

Les spécialités type DEFI, TROOPER, CONSTEL, MAMUT peuvent être positionnées à tous les stades : prélevée ou 1 feuille et plus.

FOSBURI est à appliquer à partir du stade 1 feuille (réglementaire), son homologue BATTLE DELTA est autorisé en prélevée.

Sur les premiers semis de fin septembre non désherbés et sur zones ou parcelles très infestées de Vulpins ou Raygrass, prévoir des mélanges du type :

FOSBURI 0.3 à 0.5 L/Ha + Kalenkoa 0.5 L/ha + Huile 1% + SAM 1% au stade 1.5 à 2 feuilles

Sur les zones de captage :

- Les spécialités à base de chlortoluron, flufenacet ou DFF sont à éviter.
- Si très peu de graminées, opter pour un désherbage de printemps.

Inutile d'associer les insecticides avec les herbicides, il n'y a pour l'instant rien à nettoyer.

Insectes cicadelles et pucerons

*Pour l'instant les pucerons sont rares sur les céréales au stade 1 à 2 feuilles.
Il faut chercher longtemps pour en trouver sur les plantes...*



Ne plus craindre les cicadelles.

Pas d'insecticide à prévoir pour l'instant.

Attendre les prochains bulletins.

Limaces

Surveillez les parcelles semées récemment si la pluie revient.



ORGE d'HIVER

Stade et état des cultures

Les premiers semis du 23/09 ont 3 feuilles.

Les semis du 1^{er} octobre ont une feuille.

Orge semée le 2/10 – 1 f



Désherbage orge

La pluie semble revenir cette semaine, positionner les herbicides racinaires de préférence avant la pluie.

Programmes désherbage orge - Voir Agrosaône N°31



ORGE DE PRINTEMPS SEMEE à l'AUTOMNE

Semis

Les orges de printemps semées à l'automne donnent généralement de meilleurs rendements que les semis de printemps, cela a encore été le cas en 2020 -2021.

L'intérêt de l'orge de printemps et de casser les rotations cultures d'hiver, il est donc souhaitable d'attendre encore quelques jours (fin octobre) pour pouvoir encore détruire une très grande majorité des levées de graminées et repousses de blé.

Semer à partir du 20 octobre et jusqu'au 15 novembre environ.

Un semis trop précoce expose les orges à un risque de gel de printemps sur des stades avancés.

Un semis trop tardif en décembre ou janvier expose les orges à un gel au stade plantule au moment de la germination.

Si impossibilité de semer à l'automne, reprendre les semis au printemps dès que les sols sont ressuyés.

Certains souhaitent finalement revenir à des semis de janvier pour limiter les traitements fongicides !

Conseil :

L'investissement doit être minimum au cas où des conditions météo très défavorables (forte humidité, fort gel précoce) détruisent les orges de printemps :

- semer des semences de ferme de la variété RGT Planet ou FANDAGA (la moins sensible à la rhynchosporiose)
- semer épais aux alentours des 400 grains / m²
- éviter les désherbages à l'automne avec les herbicides racinaires : problèmes de phytotoxicité qui peuvent sensibiliser au gel et le traitement est souvent non rentabilisé.
- détruire chimiquement toutes les levées puis semer en perturbant au minimum le sol. Un passage de glyphosate avant semis permettra de détruire toutes les graminées nuisibles.

Pour celles et ceux qui souhaitent absolument désherber, les solutions les plus sélectives sur la culture sont des produits appliqués en solo comme :

TRINITY 2 l/ha en prélevée ;

TROOPER 2,5 l/ha en prélevée ;

DEFI 3 l/ha en prélevée ;

DEFI 2,5 l/ha en postlevée ;

TROOPER 2 l/ha en postlevée.

PLANET semée en novembre 2020 le 2/10 – photo mai 2021





POIS d'HIVER

Le pois peut être semé en remplacement de colza désherbé avec [Colzor trio](#) ou [Axter](#) sans retoucher le sol. Ne pas semer de pois si le colza a été désherbé avec [Mozzar](#) ou [lelo](#).

Semis

DATE DE SEMIS

L'objectif est d'obtenir des pois au stade 1-2 feuilles avant les fortes gelées. Des pois trop développés (5 à 7 feuilles, initiation florale) sont plus sensibles aux gelées tardives et aux maladies aériennes.

Cas général	octobre			novembre		
	Décade 1 (1 ^{er} au 10/10)	Décade 2 (11 au 20/10)	Décade 3 (21 au 31/10)	Décade 1 (1 ^{er} au 10/11)	Décade 2 (11 au 20/11)	Décade 3 (21 au 30/11)
			■			



DENSITÉ DE SEMIS

La densité de semis varie selon le type de sol. L'objectif est d'obtenir un peuplement de 50 à 60 plantes/m². Prévoir également d'augmenter la densité de semis (+ 10 %) si un désherbage mécanique est prévu. L'écartement entre rangs doit être compris entre 12 et 35 cm.

Type de sol	Densité de semis (grains/m ²)
Sol limoneux	70 – 80
	125 à 140 kg/ha (PMG = 175) 140 à 160 kg/ha (PMG = 200)
Sol caillouteux	80 – 90
	140 à 160 (PMG = 175) 160 à 180 kg/ha (PMG = 200)

PROFONDEUR DE SEMIS

De 3 à 5 cm. Toutes les graines doivent être recouvertes afin d'assurer une bonne sélectivité des herbicides ou des outils de désherbage mécanique. De plus, les graines mal enterrées seront plus sensibles aux gelées et aux dégâts d'oiseaux. Rouler après semis afin de faciliter la récolte et améliorer le désherbage (effectuer le roulage avant l'application de désherbants de prélevée). Ne pas rouler en sols battants.

Variétés

La nouvelle variété **CASINI** est tolérante à la bactériose.

Désherbage

Il est possible de gérer le désherbage du pois tout en postlevée. Donc pour limiter les coûts de désherbage, privilégier le tir à vue.

Extrait du guide cultures des chambres d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté



Semis	Levée	1 paire de feuilles écailleuses	2 feuilles	Coût (€/ha)	IFT
Prélevée		Sortie d'hiver			
Renouée des oiseaux, gaillet, crucifères et chénopodes (forte infestation)					
CHALLENGE 600 1,5 l + NIRVANA S 2 l			CORUM 1 à 1,25 l + DASH HC 1 à 1,25 l + PROWL 400 0,8 à 1 l si pression renouées	69	0,8
			Possibilité de fractionner l'intervention en 2 : CORUM 0,6 l + DASH HC 0,6 l + PROWL 400 0,6 l entre 2-3 F et 5-6 F	66 à 82	0,8 à 1
CHALLENGE 600 2 l + STALLION SYNC TEC 2 l				78	1,1
Morelle noire, arroche, renouées (liseron +), fumeterre					
NIRVANA S 3,5 à 4 l				65 à 74	0,8 à 0,9
Crucifères, gaillet, matricaire, renouées, pensée, véronique					
PROWL 400 3 l			BASAGRAN SG 0,3 kg + COLT 0,5 l	63	2,2
CHALLENGE 600 2 l			BASAGRAN SG 0,3 kg + COLT 0,5 l	69,9	1,7
Crucifères, renoués, gaillet, pensée (faible infestation)					
			BASAGRAN SG 0,4 à 0,6 kg + PROWL 400 1 l ou 2 passages à 0,3 kg + 0,5 l	34 à 44	0,6 à 0,8
			CHALLENGE 600 0,5 l + BASAGRAN SG 0,3 kg puis (si relevées)	28 à 75	0,4 à 1,2
			BASAGRAN SG 0,4 kg + PROWL 400 0,5 l		
			CORUM 0,8 à 1 l + DASH HC 0,8 à 1 l	65	1,3



FEVEROLE d'Hiver

La féverole peut être semée en remplacement de colza désherbé avec [Colzor trio](#) ou [Axter](#) sans retoucher le sol. Ne pas semer de féverole si le colza a été désherbé avec [Mozzar](#) ou [Ielo](#).

Semis

DATE DE SEMIS

La période de semis optimale s'étend de mi-octobre à mi-novembre. Les plantes doivent être levées avant les fortes gelées. A l'inverse, un semis trop précoce favorise aussi le gel et les maladies.

Semer profond à environ 8 cm.

DENSITÉ DE SEMIS

	Densité de semis (grains/m ²)
Sols limoneux	20-25
Sols argileux ou caillouteux	30

Si un roulage est prévu, le faire après le semis et avant l'application de l'herbicide de prélevée afin de ne pas rompre le film.



Variétés

[Diva](#) et [Nebraska](#) sont les variétés à privilégier pour leur résistance au froid.

Désherbage

Exemples de programmes

Semis novembre	Levée à 1 F automne	2 F printemps	4 F	Coût (€/ha)	IFT	
Renouée des oiseaux, gaillet, crucifères, coquelicot, laiteron						
CHALLENGE 600 2 l + NIRVANA S 2 l + CENTIUM 36 CS 0,15 l				103	1,54	
Coquelicot, matricaire, laiteron, véronique perse						
CHALLENGE 600 3 l + PROWL 400 1,5 l				82	1,25	
Coquelicot, matricaire, laiteron, crucifères, stellaire						
CHALLENGE 600 2 l		CORUM 0,6 l/ha + Huile 1 %		82	1,1	
Attention au manque de sélectivité !						
Laiteron, éthuse, crucifères, fumeterre, faible pression gaillet, coquelicot et véroniques						
				CORUM 0,8 à 1,25 l/ha + Huile 1 %	65 à 85	0,65 à 1
Repousses céréales, graminées, dicot						
KERB FLO 1,8 l/ha		CORUM 0,8 l/ha à 1,25 l/ha + Huile 1 %		65 à 85	0,65 à 1	

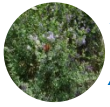


Dans le cadre du plan protéine CAP PROTEINES, nous souhaitons en collaboration avec Terres Inovia suivre des parcelles de féverole d'hiver du semis jusqu'à la récolte.

Si vous cultivez de la féverole d'hiver appelez Emeric COURBET

L'essai varié est semé !
Merci Jean Paul !





COUVERTS, CIVE, Luzerne , trèfle, prairies

Couverts

Vous souhaitez connaître ce que vos couverts ont piégé en éléments nutritifs et ce qu'ils restitueront à la culture suivante ?

Utilisez la méthode « MERCI »

Prélèvement à réaliser au plus près de la date de destruction.

([cliquez](#))



Destruction

C'est à partir du 15 octobre que vous pouvez détruire les intercultures.

Voir agrosaône N°33

CALENDRIER D'EPANDAGE

Calendrier des interdictions en zone vulnérable			Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
Cultures	Types de fertilisant	type						
Soils non cultivés	Tous	1,2,3						
Cultures d'automne sauf colza	Fumiers, compost	1						
	Lisier, fiente, boues	2						
	Engrais minéraux	3						
colza d'automne	Fumiers, compost	1						
	Lisier, fiente, boues	2						
	Engrais minéraux	3						
Culture de Printemps précédée de CIPAN ou Dérobée	Fumier compact, compost	1		a	a	a	a	
	autres Fumiers	1	b	b	b	b	b	b
	Lisier, fiente, boues	2	b	b	b	b	b	mais
	Engrais minéraux	3	2					
Culture de Printemps NON précédée de CIPAN ou Dérobée	Fumier compact, compost	1						
	autres Fumiers	1						
	Lisier, fiente, boues	2						mais
	Engrais minéraux	3						
Prairies de plus de 6 mois	Fumiers, compost	1						
	Lisier, fiente, boues	2			3	3	3	3
	Engrais minéraux	3						
cultures maraichères	Fumiers, compost	1						
	Lisier, fiente, boues	2						
	Engrais minéraux	3						
vergers, pépinières forestières, horticoles et ornementales	Fumiers, compost	1						
	Lisier, fiente, boues	2						
	Engrais minéraux	3						
Vignes	Fumiers, compost	1	c	c				
	Lisier, fiente, boues	2	d	d	d	d	d	
	Engrais minéraux	3						
autres cultures pérennes, porte-graines	Tous	1,2,3						

- a : L'épandage est possible sur la CIPAN ou la dérobée si elle n'est pas détruite durant au moins 20j après l'épandage
- b : Les effluents peuvent être épandus durant les 15 j précédant l'implantation de la CIPAN et jusqu'à 20 j avant sa destruction
- a et b : Le total des apports avant et sur CIPAN est limité à 40kg d'azote efficace par hectare, sur dérobée à 70 kg
- c : l'épandage est possible après les vendanges
- d : l'épandage d'effluents viti-vinicoles est autorisé après les vendanges
- 2 : Un apport d'engrais à l'implantation de la culture dérobée est autorisé sous réserve de calcul de la dose prévisionnelle d'azote pour la culture dérobée dans le plan de fumure
- 3 : L'épandage des effluents peu chargés est autorisé dans cette période dans la limite de 20 kg d'azote efficace/ha sur prairies et 50kg jusqu'au 31 août sur culture
- 4 : L'épandage, dans le cadre d'un plan d'épandage, de boues de papeteries ayant un C/N supérieur à 30 est autorisé dans ces périodes, sans implantation d'une CIPAN ou d'une culture dérobée, sous réserve que la valeur du rapport C/N n'ait pas été obtenue à la suite de mélange de boues issues de différentes unités de production

Les périodes d'interdiction ne s'appliquent pas à l'irrigation, à l'épandage de déjections réalisés par les animaux eux mêmes, aux cultures sous abris, aux compléments nutritionnels foliaires, à l'engrais minéral phosphaté NP-NPK localisé en ligne au semis des cultures d'automne dans la limite de 10 kg de N/ha.

Les prairies de moins de six mois entrent, selon leur date d'implantation, dans la catégorie des cultures implantées à l'automne ou au printemps.

Il est interdit d'épandre sur sol enneigé et d'épandre des effluents liquides ou des engrais sur sol gelé en surface ou pris en masse.

L'épandage de tous les fertilisants azotés est interdit en zone vulnérable sur les sols détrempés et inondés.

L'épandage des engrais minéraux azotés est interdit en zone vulnérable à moins de 2m des berges des cours d'eau et sur les bandes enherbées

L'épandage des fertilisants azotés de types I et II est interdit en zone vulnérable à moins de 35m des berges de cours d'eau;

cette limite est réduite à 10 m lorsqu'une couverture végétale permanente de 10 m et ne recevant aucun intrant est implantée en bordure du cours d'eau.

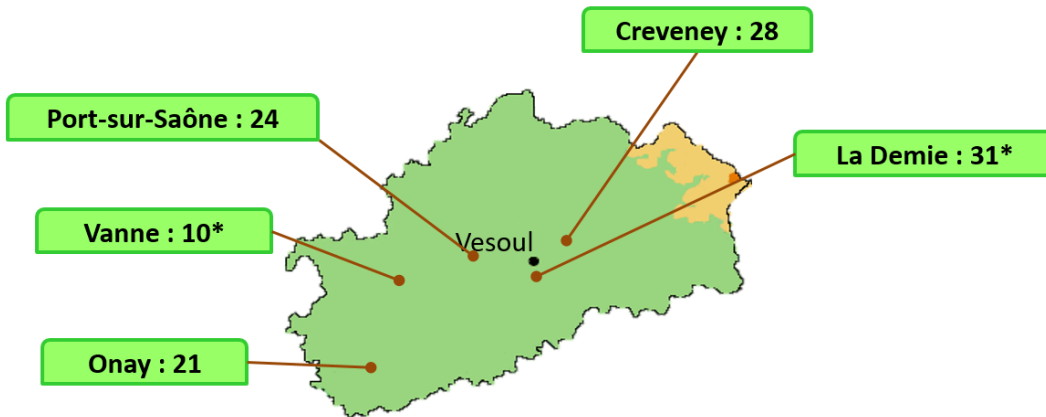


Prochaine saison de pâturage : c'est le moment de penser aux modifications à faire !

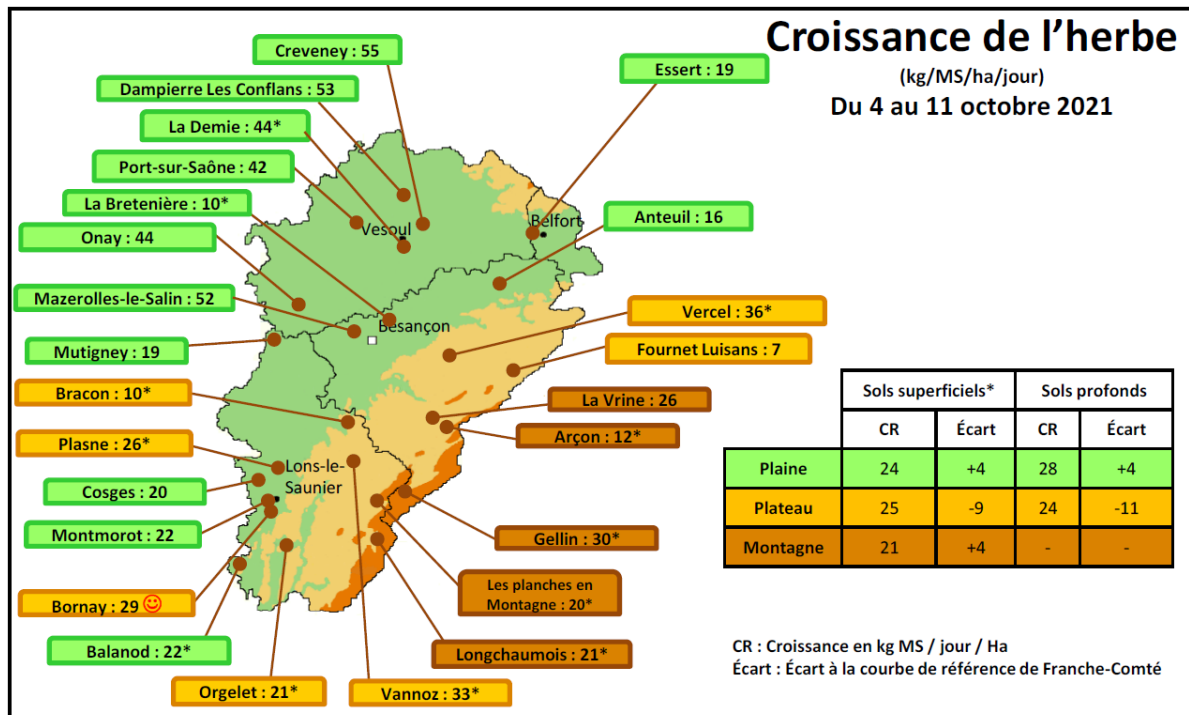
La fin du pâturage approche et vous vous posez peut-être la question de comment l'améliorer pour l'année prochaine ? **Margaux Reboul Salze (06 08 89 48 96)** se tient à votre disposition pour **optimiser votre pâturage** que ce soit en lait ou en allaitant. L'objectif est d'améliorer le découpage parcellaire (tailles de paddocks, chemins, points d'eau,...) pour valoriser au mieux l'herbe et donc **faire des économies tout en gagnant en production !**

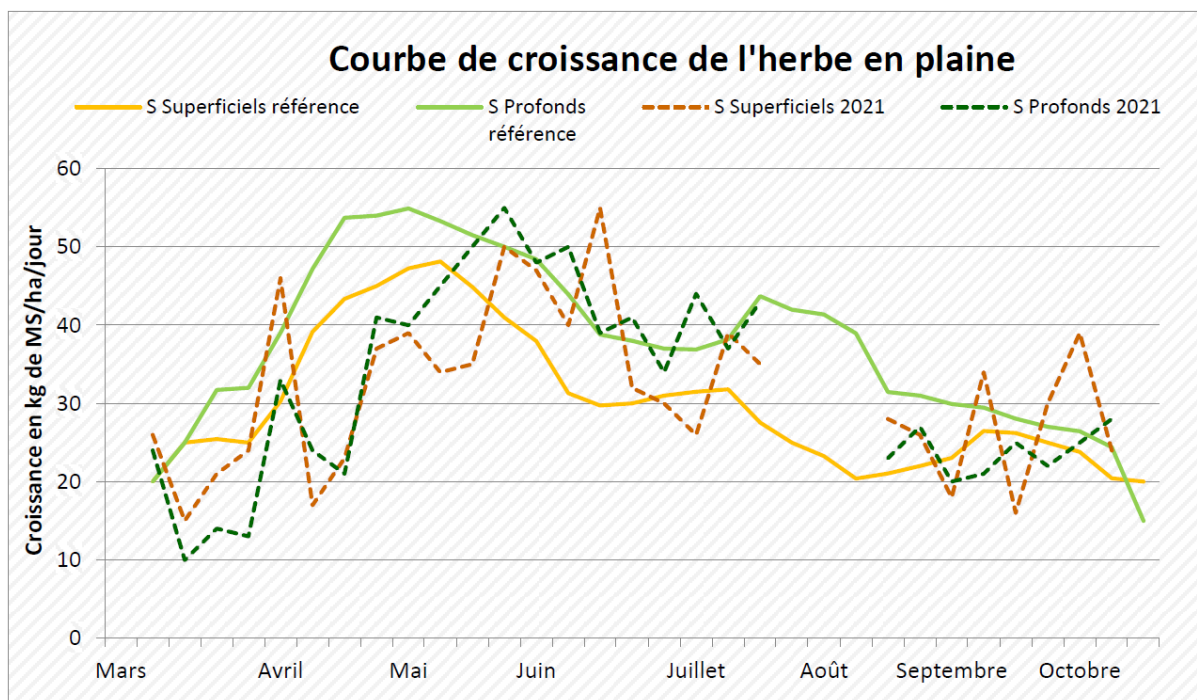
Croissances de l'herbe de la semaine :

Croissance du 11 au 19 oct 2021
en kg MS / jour / ha
*croissance sur sol superficiel



Météo de l'herbe de la semaine dernière :





En traits pleins, les moyennes sur les prairies de plaine de Franche-Comté. En pointillés les valeurs 2021.

Retrouvez **Radio "Prairies"** par le Groupe Herbe Franche-Comté ! L'**épisode 29** est sur la [chaîne YouTube du Groupe Herbe Franche-Comté](#) ! Cette semaine c'est le dernier épisode avec Didier Tourenne (CA 25-90) pour parler de la **fertilisation azotée** des prairies !



Contacts : Margaux Reboul Salze – Chambre d'Agriculture de Haute-Saône : 03.84.77.14.34 – margaux.reboul-salze@haute-saone.chambagri.fr



Adventices : les pulvérisateurs tireurs d'élite débarquent au champ ! ([cliquez](#))

LES COUVERTS VÉGÉTAUX CONTRIBUENT À LIMITER L'ACIDIFICATION DU SOL

14 octobre 2021

La mise en place de couverts végétaux piège à nitrate durant l'interculture contribue à limiter le phénomène d'acidification du sol par deux effets conjugués.

Ils limitent la lixiviation de nitrate

L'acidification des sols a des causes multiples. Parmi les principaux processus acidifiants, producteurs de protons (H⁺), certains sont liés aux transformations de l'azote dans le sol. C'est par exemple le cas de la nitrification de l'azote ammoniacal provenant soit des engrais azotés, soit de la minéralisation de l'humus.

Si l'azote nitrifié est absorbé par une culture, l'acidification sera atténuée alors que s'il est lessivé hors de portée des racines, l'acidification sera définitivement acquise.

Par leur capacité à piéger les ions nitrate et à les mettre à l'abri du lessivage en période de drainage, les CIPAN permettent de limiter l'ampleur de l'acidification liée à la nitrification de l'azote ammoniacal. Cela suppose une bonne implantation du couvert avant démarrage de la saison de drainage et une fertilisation azotée équilibrée des cultures.

Leur restitution au sol a un effet alcalinisant

La décomposition de résidus végétaux libère dans le sol des anions organiques. Leur minéralisation consomme des protons (H⁺) et par conséquent contribue à alcaliniser le sol. Ainsi, la restitution au sol des résidus de culture et de couverts d'interculture permet de limiter son acidification voire de l'alcaliniser alors que leur exportation conduit à amplifier la tendance à l'acidification.

ARVALIS - Institut du végétal



FORMATIONS AFPASA



EDUCATION ET DRESSAGE DU CHIEN DE TROUPEAU – PERFECTIONNEMENT

Dates : Jeudi 4 novembre et lundi 20 décembre 2021
Lieu : Vouhenans (70)
Intervenant : Bruno BANON, technicien à l'institut de l'élevage
Responsable du stage : Christelle DEPLANTE



CONSTRUIRE SON PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Dates : Mardi 16 novembre et mercredi 24 novembre 2021
Lieu : Vesoul (70)
Intervenants : Julien PARTY et Philippe MONDELET, conseillers en énergie de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône et Blaise OUDIN, conseiller en gestion d'entreprise CER France
Responsable du stage : Mickaël GREVILLOT



LE PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL (PSN) ANTICIPER LA REFORME DE LA PAC 2023-2027



Cette formation est **GRATUITE**

Dates :
Session 1 : Jeudi 18 novembre 2021 à Vesoul
Session 2 : Mardi 23 novembre 2021 à Vesoul et mardi 11 janvier 2022 (Concerne les agriculteurs Bio)
Session 3 : Lundi 25 octobre 2021 à Gray
Intervenant : Pierric TARIN, conseiller agronomie – environnement de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône
Responsable du stage : Christelle DEPLANTE

OBSALIM : GÉRER L'ALIMENTATION DU TROUPEAU PAR L'OBSERVATION DES ANIMAUX

Dates : Vendredi 19 novembre, lundi 22 novembre et jeudi 9 décembre 2021
Lieu : Vesoul
Intervenant : Alban MONDIERE
Responsable du stage : Christelle DEPLANTE

TÉLÉSCOPIQUE : FORMATION CONDUITE D'ENGINES

Dates :
Session 1 : lundi 22 novembre 2021
Session 2 : jeudi 2 décembre 2021
Lieu : À définir
Intervenant : Groupe FORCES, formateurs agréés, expert en conduite d'engins.
Responsable du stage : Christelle DEPLANTE

Réserver aux salariés agricoles

En partenariat avec la MSA



ÊTRE EFFICACE EN INFORMATIQUE – PERFECTIONNEMENT

Dates : Mercredi 24 novembre et mercredi 1^{er} décembre 2021
Lieu : Vesoul (70)
Intervenant : Nicolas GRANGEOT, Onelineformapro
Responsable du stage : Christelle DEPLANTE



CAPTAV

Dates : Mercredi 8, jeudi 9 et vendredi 10 décembre 2021
Lieu : Maison des Agriculteurs de Vesoul (70)
Intervenant : Pierre BERRECHET, institut de l'élevage
Responsable du stage : Christelle DEPLANTE

Toute personne en situation de handicap intéressée par la formation est invitée à prendre contact avec l'AFPASA afin d'envisager les aménagements possibles.

Renouvellement Certiphyto « Décideur en exploitation agricole »

Dates : mardi 7 et mardi 14 décembre 2021
Lieu : Maison des agriculteurs de Vesoul
Intervenants : **Conseillers Agronomie/environnement CA 70**
Responsable du stage : Emeline HUMBERT - AFPASA



Pour tous renseignements, s'adresser à :

AFPASA

Téléphone : 03.84.77.14.38 -
Mail : afpasa@haute-saone.chambagri.fr Site :
www.afpasa70.fr / Facebook : Afpasa Vesoul





AGENDA

- **Le jeudi 28 octobre 2021 – réunions captages – leviers agronomiques sur colza**

A **Frasnes** le Château le matin à 10 h

A **Champlitte** l'après-midi à 14h



- **Le mercredi 3 novembre 2021 – matin à 10h**

A **Cugney**

Visite de l'expe colza chez Mathieu CONSTANTIN – gestion des grosses altises

- variétés associations – ferti organique minérale – désherbage

Atelier pulvérisation – DE SANGOSSE

La gestion des limaces – DE SANGOSSE



- **Le jeudi 2 décembre 2021 Après midi**

La CA70 et Terres Inovia vous invite à la visite des plateformes colza à **Cugney** chez Mathieu CONSTANTIN et Jeremy LACHAUX

Au programme : gestion des grosses altises, variétés, associations, insecticides, ferti orga et minérale



- **Le jeudi 9 décembre 2021 – journée complète**

La CA70 vous invite à sa réunion Grandes Cultures à **Autoreille**



- **Le vendredi 10 décembre 2021 – Matinée**

La CA70 vous invite à sa réunion Grandes Cultures à **Gevigney**

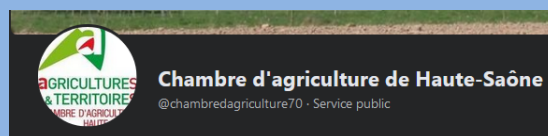


Bulletin rédigé et édité par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône
17 quai Yves Barbier - BP 20189
70004 VESOUL
Tél.: 03 84 77 14 40

Site internet :



FACEBOOK



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation. Cliquez pour lire le [BSV Grandes Cultures](#).

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rcelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

